COMMUNE D'ASSAIS LES JUMEAUX

Tél : 05-49-64-63-46

mairie@assaislesjx.fr

N°D2026-039

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 10 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 12
Quorum atteint (8)
Pouvoir : 1
Votants : 13
L'an deux mil vingt-six le dix du mois de septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Louis RIDOUARD, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux
Date de la convocation : 3 septembre 2026
Etaient présents :
Jean-Louis RIDOUARD, Cécile GLORIAU, Christian PRUNIER Sylvie POUZET, Joël NERBUSSON, Jean-Claude LAURANTIN, Annie LAURENTIN, Mathilde THIOLLET, Mélanie BUARD Gilles GABORIT, Sandrine MINIER et Gilles RENARD
Excusés : Fabrice DURAND pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN
Nadège DEBORDES et Adrien MILLET
Gilles GABORIT a été nommée secrétaire de séance

=-=

URBANISME
Adressage et numérotation
« Le Champ de l'Epine »

La Mairie a été saisie d'une demande de numérotation concernant : Le Champ de l'Epine

La proposition de numérotation est la suivante :

Référence cadastrale	Nom propriétaire	Nouvelle situation
143ZB - N°76	M. GOUBEAU Alain	N°2 - Le Champ de l'Epine – Les Jumeaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De valider la numérotation proposée ci-dessus,
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Fait à Assais-Les-Jumeaux, le 15 septembre 2026
Et ont signé Le Maire et Le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,
Gilles GABORIT

Le Maire,
Jean-Louis RIDOUARD

MAIRIE d'ASSAIS-les-JUMEAUX 79600

AR-Préfecture
079-217900166-20260916-11-DE
Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 16-09-2026
Publication le : 16-09-2026

M. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat